

HISTOIRE DE LA DOCUMENTATION

- Terme polymorphe désignant plusieurs aspects :
 - Activité professionnelle et fonction exercée par les documentalistes,
 - Action de se documenter (mener une recherche documentaire),
 - Ensemble des documents réunis par une personne pour s'informer sur un sujet,
 - Matériel d'accompagnement, c.à.d. document ou objet joint à un autre document, publié en même temps, et conçu pour être utilisé avec celui-ci.

Une discipline ancienne ?

- Dès l'apparition de l'écriture, l'homme éprouve le besoin de laisser une trace pour transmettre des informations.
Ex. : l'art pariétal.
- Selon Jean Bottéro (assyriologue) : « Dès l'apparition de l'écriture, l'homme manifeste la volonté de sérier les objets, de dresser des inventaires à la fois complets, le plus possible et surtout raisonnés ».
- Pour Paul Delsalle, la tablette est apparue comme support de la mémoire, liée au classement, à la volonté de catégoriser.
 - La mémorisation et l'organisation de l'information.
- Ensemble d'édifices construits par Ptolémée Philadelphe, comportant un amphithéâtre, des salles de travail, un jardin botanique, une collection zoologique et une bibliothèque.
 - Premier centre d'archives, le premier poste de la profession de bibliothécaire, les premières techniques documentaires (les pinakes de Callimaque), les premiers produits documentaires (le catalogue de Callimaque).
 - Premiers lieux de mise au point et d'application d'une politique d'acquisition.

À l'âge classique

- En 1627, parution de *Advis pour dresser une bibliothèque* de Gabriel Naudé.

→ Premier traité de bibliothéconomie énonçant les principes de constitution des bibliothèques modernes (principes pour constituer, gérer et mettre à disposition une bibliothèque).

→ Naudé affirme que les bibliothèques ne doivent pas être l'apanage des élites mais être ouverte au public.

- Nicolas Clément (garde de la librairie du roi au 17^{ème} siècle) : « la bibliothèque ne doit pas être indistinctement ouverte à tous. Si c'est un jardin, que ce soit un jardin fermé ; si c'est une fontaine, qu'elle soit scellée ; si c'est un trésor, qu'il soit caché ».
 - Naissance d'un antagonisme entre 2 positions : bibliothèque et conservation vs. documentation et diffusion.
- Vers la fin du 18^{ème} siècle, la bibliographie devient une science.

Le 19^{ème} siècle

- 1803 : création des bibliothèques municipales.
 - Collections des châteaux sont confiées aux communes.
- 1821 : création de l'École des Chartes.
- 1862 : le gouvernement décide de créer dans chaque école une bibliothèque.
 - Témoin d'un souci de communication et documentation.
- Melvil Dewey, créateur de la documentation pour son souci de l'utilisateur final.
 - Innovation du libre accès par l'intermédiaire de la CDD,
 - Proclame la spécificité du métier : l'unique objectif est l'utilisateur et la possibilité d'être totalement autonome dans les recherches documentaires.
- Paul Otlet (le Père de la documentation) et Henri La Fontaine.
 - Naissance de la documentation comme discipline avec *Traité de documentation* (1934)
 - Vision humaniste de ce que peut être la documentation.

Le 20^{ème} siècle : l'essor

- 1905 : Otlet et La Fontaine créent la CDU et le Mundaneum.
 - Lieu qui réunira l'ensemble de la documentation mondiale.
- 1906 : création de l'ABF (Association des Bibliothécaires Français).
- 1924 : classification à facettes de Ranganathan
 - Très complexe.

- PMEST : Personnalité, Matière, Énergie, eSpace, Temps.
- Trouve un nouvel essor sur Internet.
- 1926 : congrès international des Bibliothécaires et des amis du livre à Prague, qui pose les bases de l'IFLA (*International Federation of Library Associations and Institutions*).
 - Officiellement fondée en 1927
 - Symbole fort d'une profession qui se structure.
- 1931 : UFOD (Union Française des Organismes de Documentation)
 - 1ère association professionnelle de documentalistes,
 - Se met en place sous impulsion de Suzanne Briet.
- 1935 : création de l'EBD (École des Bibliothécaires-Documentalistes)
 - Volonté de rapprocher les deux professions.
- 1939 : création du CNRS et de son département documentation.

- 1951 : publication de *Qu'est-ce que la documentation ?* par Suzanne Briet publiée où elle définit du documentaliste:
 1. Spécialiste de son fonds (possession d'une spécialisation culturelle apparentée à l'organisme qui l'emploie).
 2. Expert des techniques de la forme et du traitement des documents.
 3. Avoir le respect du document dans son intégrité physique et intellectuelle.
 4. Être capable de procéder à une interprétation et une sélection des documents, de leur diffusion et leur communication.

- 1960-75 : création des bibliothèques universitaires (BU).
- 1971 : introduction de l'ISBD

- 1973 : création en France des CDI.

- 1989 : fondation de la BNF et création du Capes documentation.
 - Apparition des professeurs documentalistes (avant désigné sous le terme de bibliothécaires documentalistes).